



SOMMAIRE

Imprimé par la Mairie et diffusé à Landéhen

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

- Etat civil
- Permanences des élus
- Location des salles communales 2027
- Travaux d'élagage 2026
- Restaurant scolaire – Menus
- En bref : SACPA- La Cité des métiers – GRETA-CFA
- Déclarez vos ruches
- Formation sur les taupes
- Prévention des intoxications au monoxyde de carbone

INFORMATIONS MUNICIPALES

- Retour sur la matinée citoyenne du 19/09
- Retour sur les départs en retraite et médailles du 02/10
- Retour sur le repas du CCAS du 10/10
- Travaux rue des Lilas
- Soirée de bienvenue aux nouveaux arrivants le 20/11

CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS

Elections du 16/10

INFORMATIONS COMMUNAUTAIRES

- A la Une
- Infos pratiques
- L'info environnement du mois
- Agenda

BIBLIOTHEQUE DE L@NDEHEN

- Horaires /tarifs –Fermeture du 11 au 16/11
- Biblio'Adulte les 6 et 25/11
- Biblio'Enfant : les mercredis 18 et 25/11
- Biblio'bébé le 26/11
- Diffusion « souvenir, souvenir » le 25/11

INFORMATIONS ASSOCIATIVES

- Club des Aînés : Activités de novembre
- UNC- OPEX – Soldats de France et membres associés : Cérémonie du 11 novembre repas le 09/11
- APEL Ecole Saint Joseph : séance photo les 7 et 8/11 – vente de gavottes et de sapins
- Comité des Fêtes
- Landéhen Basket Ball : Repas du 05/12

COMMUNIQUE - ANNONCES

Message pour les Classes 6

La prochaine gazette sera distribuée à la fin du mois de novembre.

Les articles des associations et les annonces des particuliers sont à faire parvenir pour le 16 novembre 2026

Mairie - Tél 02.96.30.03.21 - Mail: mairie@landehen.fr

Site : www.landehen.fr Ouverture public : lundi au vendredi : 8 h 30 à 12 h 15

- samedi : 9 h – 12 h - Application City all

Bibliothèque de L@ndéhen : 02.96.30.31.66 - Mail : bibliotheque@landehen.fr



INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

ÉTAT CIVIL

Mariage :

- Le 26 septembre 2026 entre Gilles SOULABAILLE et Carole ROLAND domiciliés à Quihanet

Décès :

- Le 28 septembre 2026 de Christophe CARREAU domicilié 7 rue de La Ville Commault
- Le 30 septembre 2026 de Nicolle STIEFEL née DUFROS, domiciliée 7 rue des Ajoncs d'Or
- Le 9 octobre 2026 de Christianne PELLAN née SIMON, domiciliée 10 Allée des Ajoncs d'Or

PERMANENCES des ELUS

Permanences sur rendez-vous le vendredi à partir de 18 h 30, à la Mairie.
Prise des rendez-vous avant 12h le vendredi.

En cas d'urgence, Madame Le Maire peut être jointe au 06 43 18 56 20

LOCATION DES SALLES COMMUNALES

Le Comité de gestion s'étant réuni pour fixer les dates des manifestations des associations, les personnes ayant mis des options pour le calendrier 2027 sont invitées à venir en mairie pour confirmer leurs options, d'ici **fin novembre**.

TRAVAUX D'ÉLAGAGE

Chaque année, nous rappelons les obligations de chacun en matière d'élagage.

En effet, les arbres, les branches et les racines qui avancent sur le domaine public (trottoirs, voies communales...) et sur les chemins d'exploitation, doivent être coupés à l'aplomb des limites de ces voies, par les propriétaires ou fermiers.

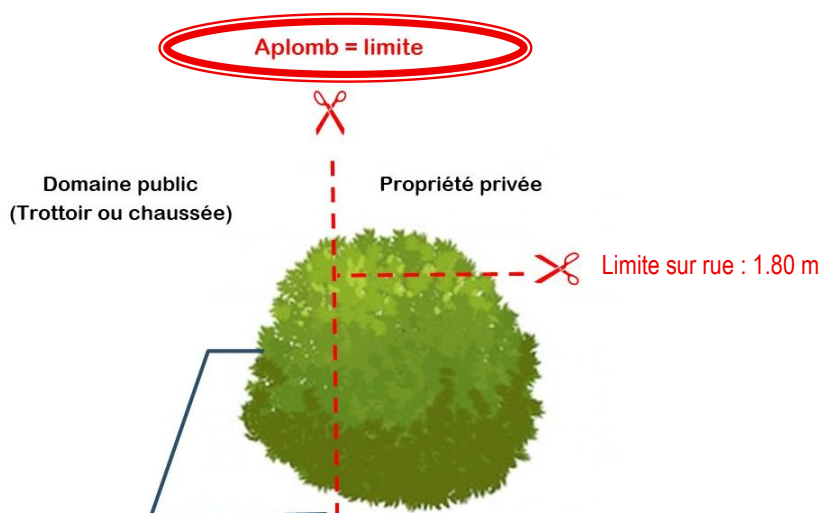
La réglementation est aussi valable pour les haies qui doivent être taillées, de façon à ne pas déborder sur les routes, rues, trottoirs etc.

Nous comptons sur le civisme de chacun.

Travaux à effectuer avant le 31 décembre 2026

Faute d'exécution par les propriétaires riverains ou leur représentant, l'élagage sera, après transmission d'un courrier, exécuté d'office par la Commune aux frais des propriétaires.

Attention : des règles d'élagage particulières existent pour les arbres situés à proximité des lignes électriques et téléphoniques.



Attention, sous les lignes électriques, prudence. Si les branches de vos arbres touchent ou sont à proximité d'une ligne électrique, contacter votre interlocuteur habituel Enedis. Ne touchez jamais une branche, un engin ou un objet en contact avec une ligne. Aucun travail d'élagage à moins de 3 mètres des lignes ne pourra être entrepris sans l'accord préalable d'Enedis. En bordure des lignes, il est toujours recommandé de prendre contact avec Enedis.

RESTAURANT SCOLAIRE

Menus du mois de novembre 2026

Le déjeuner doit comprendre : une crudit , un fruit ou l gume cru (C) - de la viande ou du poisson (VPO) –des l gumes verts cuits ou fruits crus (LVC) – des f culents (FT) – des l gumineuses protidiques (LP) - Fromage (FR) ou Lait (PL)

	Lundi 02		Mardi 03		Jeudi 05		Vendredi 06
LVC FT VPO LVC FR C	Soupe � l'oignon mix�e et cro�tons Cordon bleu petits pois carottes Fromage Fruit ^{BIO}	LVC PL VPO VPO FT PL	Terrine de poisson maison Cuisse de poulet ^{Label} Ebly aux �pices Cr�me au caramel maison	FT VPO LVC PL	Salade de riz ma�s vinaigrette Blanquette de dinde brocolis vapeur Yaourt brass�	FT LVC LP LVC FT FR C	Houmous de betteraves Falafel maison Coquillettes ^{BIO} Fromage Fruit ^{BIO}
	Lundi 09		Mardi 10		Jeudi 12		Vendredi 13
FT LP VPO FT C	Salade de p�tes ^{BIO} Mayonnaise aux l�gumineux Blanquette de saumon Riz safran Fruit ^{BIO}	LVC FR VPO LP FR	Velout� de courgettes et fromage Saut� de porc ^{Label} caramel Lentilles vertes ^{AOP} Fromage ^{AOP}	LVC FT LVC LP C PL	Betteraves ^{BIO} ma�s Hachis aux l�gumes Salade verte Fromage blanc ^{BIO} Coulis	C VPO LVC FT VPO	Carottes r�p�es ^{BIO} Eminc� de b�euf Courgettes � l'ail Far breton maison
	Lundi 16		Mardi 17		Jeudi 19		Vendredi 20
LVC VPO LVC PL FR C	Mac�doine de l�gumes Filet de poisson Epinards � la cr�me Fromage Fruit ^{BIO}	LP VPO VPO LVC PL	Salade d'haricots rouges au thon Saut� de dinde ^{Label} Haricots beurre Yaourt sucr�	LVC VPO FR FT LP PL	Soupe de l�gumes Omelette roul� fromage pomme de terre ^{BIO} Fondant citron maison	C LVC FT LP FR C	Salade verte noix ma�s couscous l�gumes Fromage ^{AOP} Fruit ^{BIO}
			Mardi 24		Jeudi 26		Vendredi 27
FT FR VPO LVC PL	Feuillet� au fromage Filet de colin fish & chips Haricots verts ^{BIO} Yaourt sucr�	C VPO FT LP FR C	Radis rose et noir Rougail saucisse Riz et lentilles Fromage ^{AOP} Fruit ^{BIO}	C LVC FR C LVC LP VPO	Carottes r�p�es Gratin de l�gumes fa�on tartiflette Salade Crumble pommes et avoine	LVC VPO FT FR C	Soupe de l�gumes Paleron sauce tomate Pomme de terre vapeur Fromage Fruit
	Lundi 30						
LVC FT VPO FT PL	Potage poireaux pomme de terre ^{BIO} Steak hach� Semoule Yaourt sucr�						

EN BREF

- ❖ **SACPA**: Conformément à la loi, la population est informée **que des « rondes »** seront effectuées sur la Commune par **la société SACPA, au cours des mois de novembre et décembre 2026.**
- ❖ **La Cité des Métiers**: s'informer sur les métiers, choisir une formation, trouver un emploi, créer ou reprendre une activité, changer sa vie professionnelle. Pour les demandeurs d'emploi, collégiens, lycéens, étudiants, **GRATUITEMENT**. Calendrier et informations au 02.96.76.51.51.
- ❖ **Le GRETA-CFA Côtes d'Armor**: Chaque 1^{er} mardi de chaque mois à 9h, découvrez l'offre de formation à Saint Brieuc 6 allée Chaptal (au lycée Chaptal). Tel : 02.96.61.48.54 – greta.cotesarmor@ac-rennes.fr
Accompagnement VAE et bilan de compétences, bâtiment, industrie, services aux personnes, tertiaire, métiers du numérique, compétences clés – langues. Et aussi des dispositifs (prépa avenir – prépa clés) pour construire votre projet professionnel, vous remettre à niveau, développer les compétences, financés à 100% par la région.

Déclarez vos ruches



Déclarez vos ruches

entre le 1^{er} septembre
et le 31 décembre



- Une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue.
- Toutes les colonies d'abeilles sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée
de déclaration en ligne

mesdemarches.agriculture.gouv.fr

QUELS AVANTAGES POUR LES APICULTEURS ?



Connaître
l'évolution
du cheptel
apicole



Améliorer
la santé
des abeilles



Mobiliser
des aides
européennes

Formation Les taupes : comment faire ?



BULLETIN D'INSCRIPTION

Formation · Automne 2026 · Côtes-d'Armor

FORMATION

Les taupes : comment faire ?

Mieux la connaître pour mieux agir, dans le respect du vivant.



La **FDGDON** (Fédération départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles) organise des **FORMATIONS**

CONTENU

- La taupe : biologie, mode de vie...
- Les moyens de lutte
- Application pratique sur le terrain

QUAND ?

- **Le samedi matin**
- Automne 2026
- Dates fixées en fonction des inscriptions

COMMENT S'INSCRIRE ?

Retourner le bulletin ci-dessous à :
FDGDON – 13 rue du Sabot – BP 28 – 22440 PLOUFRAGAN
Tél : 02 96 01 37 90
Mail : fgdon22@innoval.com

Un animal utile, un équilibre à préserver

La taupe aère le sol et se nourrit de larves et d'insectes. Savoir quand et comment intervenir, c'est protéger vos cultures et vos prairies tout en respectant la biodiversité du terrain.

✂ Partie à découper et à retourner à la FDGDON

NOM – Prénom

Adresse

Téléphone / Mail

s'inscrit pour la formation

Fait à

Le

Signature :

Prévention des intoxications au monoxyde de carbone

En période hivernale, l'actualité est marquée chaque année par la survenue de situations dramatiques liées aux **intoxications au monoxyde de carbone (CO)**, lourdes de conséquences pour la santé des personnes. Provoquant plusieurs décès par an, ce gaz inodore et invisible est la première cause de mortalité par gaz toxique en France.

En Bretagne, au cours de l'année 2025, 65 épisodes d'intoxications accidentelles par le monoxyde de carbone ont été signalés à l'ARS, 190 personnes ont été intoxiquées, 3 personnes sont décédées. Les sources principales d'intoxications au monoxyde de carbone dans l'habitat restent les chaudières.

Le monoxyde de carbone résulte plus particulièrement d'une mauvaise combustion des dispositifs fixes de **production d'eau chaude et de chauffage**, quelle que soit la source d'énergie utilisée (gaz, fuel, pétrole, bois...), associée le plus souvent à une insuffisance de ventilation.

Les appareils mobiles à combustion non raccordés, et notamment les **chauffages d'appoint utilisés en continu**, sont des dispositifs susceptibles de conduire également à des émanations importantes de ce gaz toxique. Il en est de même de l'utilisation inappropriée, dans des espaces clos lors de travaux ou de circonstances particulières tels que **les intempéries (tempêtes, inondations, grand froid, ...), de matériels équipés d'un moteur thermique, tels que les groupes électrogènes ou les motopompes. Ces derniers doivent impérativement être placés à l'extérieur des locaux.**

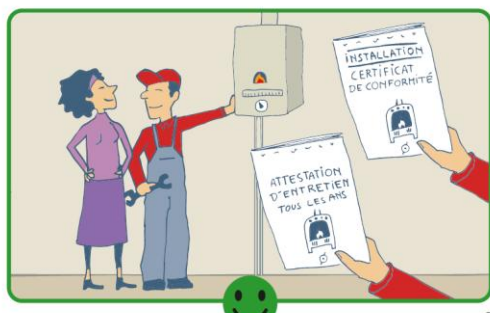
Le maintien d'une **aération permanente** dans les locaux, la vérification des équipements et de leurs conditions d'installation ainsi que l'entretien des conduits d'évacuation des fumées par un professionnel qualifié au moins une fois par an demeurent les principaux gages de sécurité.

Les coûts de l'énergie peuvent conduire à une réduction de l'aération et de la ventilation des locaux, source d'un risque accru d'intoxication au monoxyde de carbone pour les occupants.

En cas de suspicion d'une intoxication au monoxyde de carbone (**maux de tête, vertiges, nausées, vomissements...**), les **consignes de bonne conduite** sont les suivantes :

- **Aérer immédiatement les locaux en ouvrant portes et fenêtres ;**
- **Arrêter les appareils de combustion si possible ;**
- **Faire évacuer les lieux ;**
- **Appeler les secours (112, 18 ou 15 et le 114 pour les personnes malentendantes) ou un centre antipoison (numéro d'urgence 24/24, 7/7 : 01 45 42 59 59) ;**
- **Ne réintégrer les locaux qu'après l'avis d'un professionnel.**

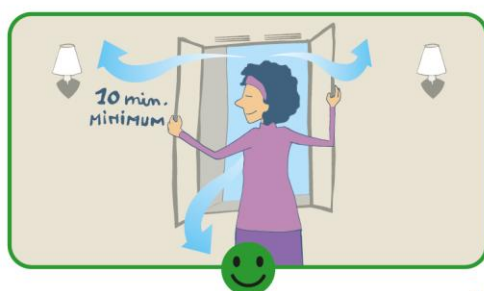
Vérifier les appareils de chauffage



Ne pas boucher les aérations



Aérer le logement 10 minutes par jour



Brasero et barbecue : à utiliser dehors



Moteur : ne pas allumer dans le garage



Groupe électrogène : à utiliser dehors



Poêle à bois : utiliser du bois sans peinture



Chauffage d'appoint : maximum 2 heures de suite



INFORMATIONS MUNICIPALES

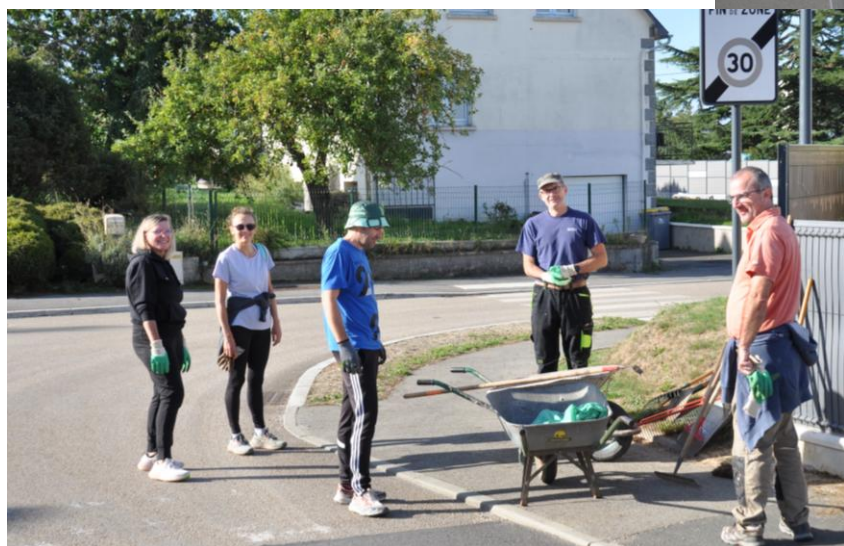
Matinée citoyenne du 19/09 : merci pour votre mobilisation !

Samedi 19 septembre, une trentaine d'habitants se sont retrouvés pour la matinée citoyenne annuelle. Dans une ambiance chaleureuse et conviviale, petits et grands ont uni leurs forces pour prendre soin de notre commune.

Au programme de la matinée : nettoyage des espaces verts, désherbage et entretien du bourg.

Les chantiers se sont achevés vers 12 h 30 autour du verre de l'amitié et d'un repas offert par la municipalité.

Un grand merci à l'ensemble des bénévoles pour leur énergie et leur bonne humeur au service de notre cadre de vie !



Départs en retraite et Remise de médailles du 02/10

Landéhen met à l'honneur ses agents et ses élus

Vendredi 2 octobre, la commune de Landéhen a souhaité mettre à l'honneur celles et ceux qui, au fil des années, ont contribué et contribuent à faire vivre et fonctionner la commune au quotidien.

Deux départs en retraite :

Après plusieurs années passées au service de la commune, Bruno Rabu, cuisinier et responsable du restaurant scolaire, a quitté ses fonctions cet été. Arrivé à Landéhen le 1er juillet 2007, il a notamment contribué au quotidien des enfants et des familles à travers son travail remarquable au restauration scolaire.

Autre départ marquant, celui du responsable des services techniques, Patrick Gervais en poste depuis 1er septembre 1992. Après plusieurs décennies à veiller à l'entretien, au bon fonctionnement et à l'amélioration des équipements communaux, il fait désormais valoir ses droits à la retraite.

Des Médailles d'honneur communales

Laëtitia Lamé, animatrice de la commune en charge de la bibliothèque et de l'espace numérique notamment, a reçu la médaille d'Argent pour 20 années de service. Depuis plus de deux décennies, elle contribue à faire de la bibliothèque un lieu de culture, de découverte et de rencontre apprécié des habitants.

Ghislaine Morin, secrétaire générale des services, a quant à elle été récompensée par la médaille d'Or pour plus de 35 années de service. Une longue carrière au service de la commune, marquée par son investissement et sa présence au quotidien dans la gestion des affaires municipales.

Du côté des élus, Philippe Boscher et Benoît Rouault ont tous deux été distingués par la médaille de Vermeil pour leurs 30 années de mandat. Trois décennies d'engagement au service des habitants et de la vie publique locale, qui témoignent d'une grande fidélité à la commune et à ses projets.

À travers ces médailles et ces départs, c'est toute une partie de l'histoire récente de Landéhen qui est ainsi mise à l'honneur. La Commune a souhaité remercier chaleureusement ces agents et élus pour leur disponibilité, leur engagement et les nombreuses années consacrées au service de la commune et de ses habitants.



Repas du CCAS du 10/10

Les 85 convives ont passé une bonne journée au repas du CCAS. Parmi nos aînés présents, Mme Jeannine BOSCHER et M. Jean-Baptiste CHERDO étaient les doyens de l'assemblée.



Nous remercions Joseph, Bruno et Claudie pour l'élaboration du repas, nos jeunes et les membres du CCAS pour l'organisation et le service.

Les colis destinés aux personnes de plus de 80 ans n'ayant pu se rendre au repas, seront distribués le week-end du 24-25 novembre.

Travaux rue des Lilas : réfection du réseau eau potable

Un chantier a débuté rue des Lilas, il s'agit de travaux de réfection du réseau d'eau potable, menés à l'initiative de Lamballe Terre & Mer.

En raison de la crise de sécheresse qui touche actuellement notre département et des restrictions en vigueur, les entreprises chargées des travaux se sont trouvées dans l'impossibilité de réaliser les essais de pression et de potabilité sur les nouvelles canalisations aux dates initialement prévues. Face à ces contraintes réglementaires et environnementales, les entreprises ont dû réorganiser en urgence leur calendrier d'intervention, ce qui explique l'information tardive du commencement des travaux.

La commune et Lamballe Terre & Mer vous remercient de votre compréhension pour la gêne occasionnée pendant la durée de ce chantier indispensable à la qualité de notre réseau d'eau.

Soirée de BIENVENUE aux « nouveaux arrivants »

La Mairie, avec les associations de Landéhen, organise un pot de bienvenue pour les nouveaux habitants arrivés à Landéhen depuis novembre 2024.

Cette soirée est fixée au

VENDREDI 20 NOVEMBRE 2024, à 19 heures, à la salle polyvalente.

Nouveaux arrivants, vous recevrez une invitation personnelle. Si toutefois, vous ne l'avez pas reçue vous êtes d'ores et déjà invités à retenir cette date et **à donner réponse en mairie avant le 9 novembre 2026.**

Cette rencontre conviviale est l'occasion de présenter le conseil municipal, les différentes associations et activités de la commune. Elle est clôturée par un verre de l'amitié.

CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS

Le 16 octobre 2026, les enfants de CM1 ont voté pour remplacer les enfants qui sont entrés en 5^{ème}. 4 nouveaux élus ont rejoint le Conseil Municipal d'Enfants. Il est composé de 12 enfants : 4 CM1, 4 CM2 et 4 6^{ème}. Amalya DEBRUSSE, Lilou MAUPOUET, Soline MARTIN, Elyna JOUANINE sont les nouvelles élues de CM1. *(de gauche à droite sur la photo du haut)*



Le CME complet



INFORMATIONS COMMUNAUTAIRES

A LA UNE



CRISE SÉCHERESSE : QUAND LA PLUIE NE SUFFIT PAS

Vous l'avez peut-être remarqué : la pluie est revenue, en petite quantité, sur le territoire. Et pourtant, le département des Côtes d'Armor reste placé en crise sécheresse, le niveau le plus élevé de vigilance. Paradoxe ? Pas vraiment. Voici pourquoi.

Des pluies bienvenues... mais pas encore suffisantes

Après des mois de déficit, ces précipitations font du bien : elles humidifient les sols et rafraîchissent la végétation. Mais elles sont loin d'avoir reconstitué nos réserves. Pour que la situation redevienne normale, il faudrait encore plusieurs semaines de pluies régulières et abondantes.

Pourquoi ? Parce que l'eau ne se contente pas de tomber du ciel : encore faut-il qu'elle s'infiltre et soit stockée. Or nos sols, asséchés par des mois de chaleur, absorbent lentement — comme une éponge laissée trop longtemps au soleil. Et en Bretagne, 75 % de notre eau potable provient des eaux de surface (rivières, barrages, plans d'eau) : quand la rivière descend, c'est notre réserve qui descend avec elle.

Ce constat, les cours d'eau de notre territoire le traduisent en images : la grande majorité d'entre eux sont aujourd'hui à sec ou presque, et les niveaux des barrages et réserves servant à la production d'eau potable continuent de baisser.

Ce n'est pas le moment de relâcher l'attention

La bonne nouvelle, c'est que chaque litre économisé aujourd'hui compte pour garantir l'eau de demain — et chacun d'entre nous peut y contribuer. Nos efforts de ces derniers mois portent leurs fruits : continuons.

Alors, que faire maintenant ?

- 1) Respectez les restrictions en vigueur : arrosages, piscines, nettoyages (véhicules, terrasses, façades...) sont interdits ou encadrés. Le détail des restrictions est disponible sur <https://vigieau.gouv.fr/>
- 2) Faites un geste de plus à la maison : douches courtes, traque des fuites, lave-linge et lave-vaisselle uniquement à pleine charge, récupération de l'eau de rinçage pour les plantes.

Restez informés en consultant les infos à jour sur notre site : <https://www.lamballe-terre-mer.bzh/>

Pour aller plus loin et découvrir tous les écogestes à adopter, rendez-vous sur <https://www.lamballe-terre-mer.bzh/actualites/vigilance-secheresse>

INFOS PRATIQUES

NAGEZ BIEN INFORMÉS

Depuis décembre 2024, La Piscine, centre aquatique situé à Lamballe-Armor, connaît des fermetures techniques ponctuelles et imprévues. Vous vous demandez peut-être pourquoi ? Voici des éléments de réponse.

Été 2024. La Piscine fait l'objet d'un chantier de modernisation de son système de filtration d'eau afin d'améliorer le confort de baignade. Mais depuis quelques temps déjà, le système connaît des défaillances qui ne garantissent pas toujours une qualité d'eau conforme aux exigences de l'Agence régionale de santé (ARS). Malgré les diagnostics successifs menés par l'ensemble des intervenants, Agglomération comprise, aucune cause précise n'a pu être identifiée à ce jour : la salle des machines, située sous les bassins, abrite un système complexe et sensible dont les appareils se mettent en défaut en cascade. Pour faire avancer le dossier, l'Agglomération a donc demandé au tribunal la désignation d'un expert qui aura pour mission d'identifier la source du dysfonctionnement, afin qu'une solution pérenne puisse être apportée.

La qualité de l'eau dans les piscines publiques est particulièrement encadrée. Chaque jour, des prélèvements sont réalisés par des techniciens extérieurs et par les maîtres-nageurs sauveteurs (MNS). Dès qu'une analyse est non conforme, et en application du principe de précaution, la procédure impose la fermeture du ou des bassins concernés. Ces fermetures, totales ou partielles, sont dans la grande majorité des cas résolues dans les heures qui suivent.

Les fermetures ne concernant qu'un ou deux bassins à la fois, et celles-ci ne durent généralement pas plus de quelques heures, nous vous conseillons de vous renseigner avant de vous rendre à La Piscine, en téléphonant au 02 96 50 13 80. Les agents d'accueil pourront alors vous renseigner sur l'état des différents bassins, afin de vous éviter un déplacement inutile.

VŒUX 2027 : LAMBALLE TERRE & MER FAIT APPEL AUX PRODUCTEURS LOCAUX POUR SON BUFFET DINATOIRE

Dans le cadre de sa politique de soutien à une alimentation durable et locale, Lamballe Terre & Mer valorise la diversité des savoir-faire présents sur son territoire et les acteurs engagés dans des démarches qualitatives et de circuit court. Pour la troisième année consécutive, l'Agglomération lance ainsi un appel à candidature auprès des producteurs et artisans locaux pour participer au cocktail de sa cérémonie des vœux institutionnels, qui se tiendra le mardi 12 janvier 2027 à la Halle des Sports du Liffré, à Lamballe-Armor.

Comme en 2025 et 2026, l'Agglomération souhaite profiter de cet événement pour valoriser une nouvelle fois les savoir-faire du territoire. Le buffet dinatoire proposé aux invités (environ 200) sera ainsi composé de produits issus des circuits courts, avec la volonté de donner une visibilité aux acteurs locaux.

Producteurs et artisans : faites découvrir vos produits

Un appel à candidature est ainsi lancé à destination des exploitants agricoles, pêcheurs, entreprises aquacoles et artisans du territoire, de moins de 10 salariés, engagés dans une démarche de circuit court.

L'objectif est de leur proposer de faire déguster leurs produits, échanger avec les convives et présenter leur activité.

Parmi les critères de sélection, l'attention sera portée sur la qualité de la proposition gastronomique, la localisation des entreprises et l'équilibre sur l'ensemble du territoire, l'adhésion à des labels EGAlim (Agriculture Bio, Label Rouge, Label Haute Valeur Environnementale...), ainsi qu'à la participation à des actions mises en place par l'Agglomération (préservation de l'eau, de la biodiversité...).

Les candidatures devront être déposées sur le site internet de Lamballe Terre & Mer avant le 8 novembre 2026.

Plus d'infos : <https://www.lamballe-terre-mer.bzh/actualites/producteurs-et-artisans-locaux-participez-aux-voeux-2027/>



PRENEZ PART A L'AVENIR DE VOTRE TERRITOIRE : REJOIGNEZ LE CONSEIL DE DEVELOPPEMENT DE LAMBALLE TERRE ET MER



En janvier 2027, le Conseil de Développement de Lamballe Terre & Mer s'apprête à ouvrir un nouveau mandat et à renouveler ses membres.

Instance de participation citoyenne indépendante, il réunit des habitants et des acteurs du territoire pour partager leurs idées, apporter leur regard et contribuer aux réflexions sur l'avenir de l'Agglomération.

Depuis 2024, ses membres ont notamment travaillé sur le bien vivre ensemble, les mobilités, les déchets, l'évolution du trait de côte, le Plan Climat Air Énergie, l'eau, la démocratie participative et les énergies citoyennes. En 2027, il participera notamment à l'élaboration du Projet de territoire de Lamballe Terre & Mer.

Que vous soyez étudiant, salarié, retraité, entrepreneur, parent, engagé dans une association ou simplement curieux et désireux de participer à la vie locale, votre expérience et votre regard peuvent être utiles.

Envie de prendre part à l'avenir de votre territoire ? Candidatez pour rejoindre le Conseil de développement avant le 30 novembre 2026 !

FORUM DE L'EMPLOI

Plusieurs entreprises du territoire seront présentes lors de ce forum de l'emploi ! Avis aux demandeurs d'emplois ou en reconversion, c'est l'occasion de venir rencontrer les recruteurs, vous présenter et pourquoi pas, décrocher votre futur job ! **Vendredi 27 novembre à Quessoy – salle dolmen – de 9h à 12h – entrée libre**

VOUS VOULEZ VOUS LANCER DANS L'ENTREPRENEURIAT ? REJOIGNEZ L'IDEATEUR !

Vous avez une idée d'activité portant des valeurs humaines, coopératives et créant de la richesse sur le territoire de Lamballe Terre & Mer ou en Côtes d'Armor ? Participez au programme IDEATEUR TAg22 pour transformer votre idée en un projet concret !

Le principe : un accompagnement collectif pour développer votre idée et la tester avant de vous lancer dans l'aventure entrepreneuriale.

Rejoindre l'IDEATEUR, c'est :

- Bénéficier de conseils et d'outils méthodologiques pour donner vie à votre idée

- Questionner la pertinence de votre idée en réponse aux besoins identifiés
- Confronter votre idée à d'autres porteur-se-s de projets et à des partenaires locaux
- Se nourrir de réalisations inspirantes

Une réunion d'information aura lieu le mercredi 4 novembre à 18h à l'ECHO Système, 2 rue Jean Jaurès à Lamballe-Armor.

Plus d'informations sur : <https://richess.fr/2026/10/07/ideateur-4-jours-pour-propulser-votre-idee-en-projet-concret/>

LAMBALLE TERRE & MER PARTICIPE AU DUO DAY

Le jeudi 19 novembre 2026, Lamballe Terre & Mer prendra part au DuoDay, un dispositif national permettant à des personnes en situation de handicap de découvrir un métier lors d'une journée de stage non rémunérée. Cette initiative vise à faire connaître les métiers de la collectivité, à accompagner les projets professionnels, à sensibiliser les agents au handicap et à faire évoluer les pratiques managériales et RH en faveur de l'inclusion.

Plus d'informations : <https://www.duoday.fr>

UN ACCOMPAGNEMENT GRATUIT POUR MODELISER EN 3D VOTRE HABITAT

Avec le dispositif BIMBY BUNTI, Lamballe Terre & Mer vous accompagne gratuitement et sans engagement dans votre projet d'habitat.

Bénéficiez d'un rendez-vous gratuit d'une heure avec un professionnel de l'architecture et de l'urbanisme pour explorer les possibilités de votre bien, imaginer des solutions adaptées à vos besoins et à votre budget, et visualiser votre projet grâce à une modélisation 3D réalisée en direct.

Construction, extension, rénovation, réaménagement ou création d'un nouveau logement : que votre projet soit déjà défini ou encore au stade de l'idée, profitez de conseils personnalisés pour étudier son potentiel et mieux comprendre les démarches à entreprendre.

Et si vous souhaitez concrétiser votre projet, vous pouvez bénéficier d'un accompagnement à chaque étape, jusqu'à sa réalisation.

Un projet, une idée, une question ? Explorez les possibilités de votre habitat avec BIMBY BUNTI !

Plus d'informations : <https://operations.vv.plus/bimby-bunti-lamballe-terre-mer>

COMPRENDRE ET PRÉVENIR LES VIOLENCES ÉDUCATIVES ORDINAIRES

Jeudi 19 novembre, de 19 à 21h, le Relais Petite Enfance propose aux assistantes maternelles du territoire une conférence sur les Violences Éducatives Ordinaires (VEO), animée par Solenn Ereac, consultante en parentalité.

Mais que sont exactement les VEO ? Derrière cet acronyme se cachent des violences physiques, psychologiques ou verbales exercées envers les enfants, sous couvert d'éducation. Ces pratiques, souvent considérées comme normales ou même bénéfiques sont en réalité tolérées culturellement, au point de devenir banales. Pourtant, elles regroupent des actes concrets et douloureux. Le piège réside dans leur transmission de génération en génération. Beaucoup d'adultes reproduisent, sans toujours en avoir conscience, ce qu'ils ont eux-mêmes vécu enfants.

Or, depuis la loi du 10 juillet 2019, ces pratiques sont interdites en France. **En tant qu'assistante maternelle, vous avez un rôle clé à jouer** : accompagner les enfants avec bienveillance et professionnalisme, tout en respectant le cadre légal et les bonnes pratiques éducatives. Cette conférence vous donnera les clés pour comprendre les VEO, leurs conséquences sur les enfants, et surtout, des alternatives concrètes pour une éducation sans violence.

Jeudi 19 novembre, de 19h à 21h

Salle des Conseils de Lamballe Terre & Mer, à Lamballe-Armor

Conférence réservée aux assistantes maternelles, sur réservation auprès du Relais Petite Enfance

ENVIE DE DEVENIR ANIMATEUR ? LA STRUCTURE INFO JEUNES T'ACCOMPAGNE !

Tu envisages de passer ton BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur) mais tu ne sais pas par où commencer ? La Structure Info Jeunes (SIJ) est là pour t'accompagner !

Que ce soit pour comprendre les étapes, trouver un stage théorique ou pratique, ou obtenir des conseils sur les aides financières possibles, nous t'orientons vers les bonnes ressources. Viens discuter avec nous pour préparer sereinement ton projet et faire de cette formation une expérience réussie.

Mercredi 4 novembre à 14h - Structure Info Jeunes, 15 rue Saint-Martin à Lamballe-Armor

L'INFO ENVIRONNEMENT DU MOIS

Lamballe Terre & Mer, reconnu *Territoire engagé pour la Nature*, vous accompagne dans la préservation de la biodiversité. Découvrez, chaque mois, une information environnement pour sensibiliser chacun au milieu naturel qui nous entoure.

L'ENTRETIEN DES FOSSES

Afin d'assurer leurs fonctions de collecte et d'infiltration de l'eau, les fossés peuvent parfois nécessiter un entretien.

Fossé ou cours d'eau ?

Avant toute intervention, il est indispensable de s'informer : s'agit-il d'un fossé ou d'un cours d'eau ?

Pour le savoir, rendez-vous sur :

<https://carto2.geo-ide.din.developpement-durable.douv.fr/frontoffice/?map=cea191b5-7801-40cd-844a-47e3026de791>
où les cours d'eau du département des Côtes d'Armor sont référencés ?

Si le linéaire que vous souhaitez entretenir est un cours d'eau, contactez le service GEMAPI-Bassins versants de Lamballe Terre & Mer avant toute intervention : environnement@lamballe-terre-mer.bzh ou 02 96 50 54 72.

Qui doit faire l'entretien ?

Chaque propriétaire riverain doit entretenir le fossé. Dans le cas d'un fossé bordant une route publique, l'entretien revient à la collectivité (commune, département...).

En quoi consiste l'entretien d'un fossé ?

Pour entretenir le fossé, il convient d'enlever les sédiments, les boues et les débris accumulés, sans surcreuser, et sans le recalibrer de façon excessive afin de préserver l'habitat naturel et la vie aquatique.

La période d'intervention doit se situer en période sèche ou à l'automne (en dehors des périodes de nidification et de reproduction).

Pour les fossés directement connectés à un cours d'eau, il est conseillé d'arrêter le curage quelques mètres avant la confluence, afin de favoriser l'infiltration et de limiter les inondations en aval en période de pluie.

Astuce : les boues de curage contiennent graines, boutures et abritent la microfaune ; nous vous encourageons à les étaler sur les parcelles adjacentes, à condition de ne pas combler de mares et de zones humides.

Soyez vigilant ! Si votre fossé se situe en bordure d'une zone humide, le curage peut être considéré comme du drainage (infraction réglementaire passible d'une contravention).

Une question ? Contactez Lamballe Terre & Mer : environnement@lamballe-terre-mer.bzh ou 02 96 50 54 72.

AGENDA

Petite Enfance : Eveil & vous

Envie de vivre un moment en famille avec votre enfant de 0 à 4 ans ? Les ateliers Éveil & Vous vous invitent à explorer, jouer et vous émerveiller ensemble.

Ateliers gratuits sur inscription auprès du Relais Petite Enfance au 02 96 50 08 56 ou par mail : rpe-lamballe@lamballe-terre-mer.bzh

Gestion des déchets : Ateliers compostage

Saviez-vous que nos poubelles contiennent encore près de 50% de déchets compostables ? Participez à la réduction des déchets grâce au compostage ! Achetez votre composteur et participez à un atelier sur le compostage.

Mer. 04/11 – 19h - Inscriptions ALSH 3-11 ANS Vacances de Noël pour les accueils Do'Minot à Lamballe-Armor et Plénée-Jugon. Jusqu'au 18/11.

Lun. 02/11 – RPE, Jugon-les-Lacs (Dolo) / 10h / Gratuit

Jeu. 05 /11 - RPE, Saint-Alban (Dolo)

Lun. 16/11 - RPE, Lamballe-Armor / 10h / Gratuit

Lun. 23/11 - RPE, Plémy / 10h / Gratuit

Inscription sur l'application Montri ou sur lamballe-terre-mer.bzh

Lun. 02/11 - Lamballe Terre & Mer, 41 rue Saint-Martin, Lamballe-Armor / 17h

Sam. 28/11 - Lamballe Terre & Mer, rue Christian de La Villéon, Saint-Alban / 9h30, 10h15 ou 11h



Jeu. 05 /11 – Soirée théâtre débat (pour les parents)

Vous êtes parent ? Alors vous connaissez sûrement ces instants où tout devient trop : quand bébé pleure sans répit, qu'au retour du travail le lave-vaisselle ne se vide pas, que les écrans prennent plus de place qu'on ne voudrait... Des comédiens rejouent votre quotidien en saynètes de 5 minutes : le vôtre, le vrai. On y rit, on s'y reconnaît, on y réfléchit et on en parle. Et surtout : on s'y sent moins seul. Après chaque scène, échangez avec des professionnels de santé présents pour répondre à vos questions.

Salle des fêtes de Landéhen / 20h / Gratuit

Sam. 07- Dim 08 /11 – Salon de l'habitat de Lamballe

Le salon de l'habitat de Lamballe Terre & Mer regroupe en un même lieu plus de 70 exposants locaux. Les habitants du territoire peuvent y rencontrer les professionnels du bâtiment pour présenter un projet, poser des questions ou trouver des idées dans une multitudes de domaines.

Vous avez des questions sur votre logement ? Le stand de l'agglomération est là pour répondre à vos interrogations.

Haras National de Lamballe / 10h / Gratuit

Jeu. 12/11 - Habitat : Soirée-débat : économies dans le logement

Isolation, chauffage, équipement du quotidien... Une soirée-débat pour savoir par où commencer !

Salle communale Hunaudaye, Quessoy / 18h30 / Animée par un conseiller de l'ALEC / Gratuit /

Sur inscription : 02 96 52 15 70, contact@alec-saint-brieuc.org

Jeu. 19/11 – Stade vers l'emploi

C'est l'évènement qui fait se rencontrer recruteurs et demandeurs d'emploi de façon originale ! L'idée, se rencontrer autour d'épreuves sportives (accessible peu importe son niveau) et de manière anonyme. Les équipes sont mélangées le matin autour d'activités pour apprendre à se connaître et partagez des moments conviviaux autour du sport. Les participants doivent ensuite deviner qui est recruteur dans leur équipe. Une fois l'identité de tout le monde révélée, place au job dating avec échanges entre participants et remise des CV.

Toute la journée / Halle des sports du Liffre à Lamballe-Armor / Renseignements auprès de France Travail Agence de Lamballe au 09 72 72 39 49.

BIBLIOTHEQUE DE L@NDEHEN

UN ESPACE NUMÉRIQUE & BIBLIOTHÈQUE

Un service numérique et des livres pour tous !

Derrière la mairie à Landéhen

Les horaires

mardi : 16h15 – 18h30
mercredi : 9h30 – 12h / 15h-16h30
vendredi : 16h15 – 18h30
samedi : 9h30 – 12h

Les tarifs

Abonnements pour le prêt d'ouvrages :
15 € la famille / 10 € un adulte / 5 € un enfant

**Fermeture
du 11 au 16 novembre inclus**



NOVEMBRE

- **Biblio'Adulte :**

- ↳ le vendredi 06 de 18 h à 19h30 avec l'association Fureur du Noir
pour tous, accès libre, gratuit
- ↳ le mercredi 25 à 18h avec le Centre Socia Intercommunal I La Boussole
Diffusion « souvenir souvenir »

- **Biblio'Enfant :** les mercredis 13h30-15h :

- le 18 – Labo créatif
- le 25 – Labo philo

Enfant 6 ans et + - inscription – 2 € l'atelier ou 7€ de vacances à vacances

- **Biblio'Bébé :** le vendredi 26 à 10h15
0-3 ans, accès libre, gratuit avec inscription

CONTACT : 02 96 30 31 66
bibliothequelandehen@gmail.com
www.bibliotheque.landehen.fr
www.facebook.com/Landehen/

MEMOIRE
 Honte
 migrations Algérie
 LIBERTE Colère
 QUÊTE Peur enfants
 parents
 guerres Dénî
 HISTOIRE **SECRET**
 comment souvenirs
 POURQUOI questionnements
 partages témoignages

MERCREDI 25 NOVEMBRE

à 18h,

Mairie de Landéhen



Souvenir Souvenir

Bastien Dubois
 durée 15mn

Quels souvenirs restent-il aux enfants pour comprendre l'Histoire, quand les aînés gardent le silence ? Bastien Dubois est obsédé par la mémoire de son grand-père, vétéran de la guerre d'Algérie, et n'a de cesse de la solliciter depuis sa plus tendre enfance. Mais celui-ci reste mutique face aux interrogations de son petit-fils.

**Que connaît-on de la vie de nos parents, grands-parents ?
 Envie d'en échanger, partager ?**

Les invités :

- Public : ados/adultes du territoire Lamballe Terre et Mer
- L'UNC Landéhen/Lamballe et les sections départementales ; l'Office National des Anciens Combattants.
- Martine Durand, créatrice de récits de vie.

Ce film vous est proposé dans le cadre du partenariat entre Ténk, la Fédération des Centres Sociaux de France et Images de la Culture.



INFORMATIONS ASSOCIATIVES

CLUB DES AINES

Activités de novembre 2026

- Lundi 02 : 14 h : accompagnement boules bretonnes avec France Alzheimer.
14 h : Jeux de tarots.
- Jeudi 05 : **13 h 45, loto interne ouvert à tous les adhérents et jeux de boules suivi du goûter avec vente de crêpes.**
- Lundi 09 : Spectacle de la Fédération Générations Mouvement à Hermione « des chansons, des danses et de l'humour ».
Départ en car de la place du bourg à 15 h 45.
- Jeudi 12 : 14 h, club avec jeux de société, jeux de cartes et jeux de boules bretonnes, suivi du goûter.
- Samedi 14 : **Concours de boules en doublettes formées 3 parties aux points, ouvert à tous.**
Début du concours à 14 h 30 (inscriptions à partir de 14 h).
- Lundi 16 : 14 h Jeux de tarots.
- Jeudi 26 : 14 h, club avec jeux de société, jeux de cartes et jeux de boules bretonnes, suivi du goûter.

UNION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS OPEX – SOLDATS DE FRANCE – MEMBRES ASSOCIES

CEREMONIE du 11 NOVEMBRE **(Commémoration de l'armistice 14/18)**

le dimanche 08 novembre 2026

Repas sera servi à la Maison du Temps Libre **à 12h**

le mercredi 11 novembre 2026

- 10h45 Rendez-vous à la Mairie – Vente du Bleuets de France
- 11 h Défilé vers le monument aux Morts
 - Dépôt de gerbe
 - Allocution de Mme Le Maire
 - Mot du président
 - Présence des enfants, notamment ceux du Conseil Municipal d'Enfants
 - Pot de l'amitié à la mairie offert par la municipalité



APEL ECOLE SAINT JOSEPH

ÉCOLE ST JOSEPH

Séance photo Noël en famille

SAMEDI 7 NOVEMBRE
ET
DIMANCHE 8 NOVEMBRE

Séance de 15 minutes
3 photos numériques
et 3 tirages

30€ la séance

Goodies
vous serez
proposés sur place !

Réservation en ligne
(lien)

Scannez le QR code
ou rendez-vous sur :

<https://www.helloasso.com/associations/association-de-parents-d-eleves-de-l-enseignement-libre-de-l-ecole-saintjoseph-de-landehen/boutiques/seance-photo-de-noel>

Places limitées !

Vente de Gavottes

APEL ECOLE ST JOSEPH LANDEHEN

Puis Craquez pour les Gavottes de Noël de l'école !

Comme la magie des fêtes passe aussi par les papilles, nous vous proposons les irréductibles boîtes et assortiments de Gavottes. C'est le cadeau idéal pour les grands-parents, les collègues, ou tout simplement pour les petits et grands gourmands !

Date limite de commande : Vendredi 13 Novembre

Livraison des coffrets : Jeudi 03 Décembre



Nom et prénom de l'enfant : Classe :

Désignation	PU	Qté	Total
Coffret Festif : Assortiment de Crêpes Dentelle Chocolat au Lait-Noisette et Chocolat Noir - 400g	14.50€		
Coffret Festif : Assortiment de Crêpes Dentelle Chocolat au Lait & Caramel et Chocolat Noir - 400g	14.50€		
Boîte Boutique Crêpes Dentelle Nature 1er choix - Sachet vrac sans emballage individuel - 700g	13€		
Carton Crêpes Dentelle Chocolat au lait 2nd choix - Sachet vrac - 1kg	14€		
Carton Crêpes Dentelle Chocolat noir 2nd choix - Sachet vrac - 1kg	14€		
TOTAL			

Paiement via le HelloAsso (même code que les sapins) ou paiement par chèque à l'ordre de l'APEL.

Vente de Sapin

APEL ECOLE ST JOSEPH LANDEHEN



Cette année, plongez dans la magie des fêtes dès la coupe de votre sapin. Nous vous proposons d'aller directement à la plantation pour choisir le roi des forêts qui illuminera votre salon !

- La variété : Nordmann (qui ne perd pas ses aiguilles).
- Le + de la ferme : Des sapins extra-frais et Bio
- Sur place : Partage d'un bon moment en famille.
- Où nous trouver : SCEA Famille Michel - Hénanbihen
- Ouverture : Du 28 novembre au 20 Décembre.
- Tous les jours de 10h à 17h30.

Venez avec vos bottes et repartez avec votre sapin fraîchement emballé !

Nom et prénom de l'enfant : Classe :

Taille	Prix	Quantité	Total
125/150	24€		
150/175	28€		
175/200	31€		
Bûche	5€		
		TOTAL	
Livraison de ma commande à l'école (Choix à cocher)		J'irai chercher mon sapin à la plantation (Choix à cocher)	

Commande à nous retourner pour le Vendredi 13 Novembre

La distribution est possible à l'école le Jeudi 3 Décembre

Paiement via le HelloAsso ou par chèque à l'ordre de l'APEL



COMITE DES FETES

Nous sommes à la recherche d'un local minimum de 20m² pour y loger du matériel.
Pour toutes réponses veuillez contacter Christophe LE ROUX, co-président du comité des fêtes au 06.21.32.53.71
Merci

LANDEHEN BASKET BALL



REPAS DU BASKET

SAMEDI 5 DECEMBRE 2026

SUR PLACE OU A EMPORTER

Soupe de légumes

*Poulet, sauce blanche, riz,
champignons et carottes*

Fromage

Pâtisserie

Enfant : 7€

Adulte : 13€



CONTACTS : 0761606781 / 0687250735

PETITES ANNONCES ET COMMUNIQUES

Amis des **Classes 6**,

Il n'est jamais trop tard pour y penser 😊. Un rassemblement des Classes 6 est envisagé au cours du premier semestre 2027.

Une réunion préparatoire est programmée le **vendredi 30 octobre 2026 à 20h30 au Manoir des Salles**.

Venez nombreux nous y retrouver pour déterminer les modalités de ce moment de convivialité.



vous accompagner

Finance ton projet avec la MSA !

■ L'appel à projets jeunes MSA

T'AS DES IDÉES ?!

ON PEUT T'AIDER !

Conception MSA d'Armorique - 072 026 - Crédit photo : CDMSA - Freixak

armorique.msa.fr



L'essentiel & plus encore

■ Plus d'info ?

N'hésitez pas à :

- contacter les animatrices :
 - Sandrine MARC au 06 85 07 56 85 ;
 - Sarah LE JEAN au 06 72 87 13 58 ;
 - Pauline LE MOINE au 06 73 98 17 57
- ou envoyer un mail à : animationelus.blf@armorique.msa.fr



Avec tes amis, vous avez des idées et vous voulez vous engager dans une action qui vous tient à cœur ? Vous souhaitez faire bouger les choses autour de vous et voir votre projet se réaliser ? En participant à l'Appel à projets jeunes de la MSA (APJ), devenez acteur de votre territoire !

■ L'Appel à projets jeunes MSA, c'est quoi ?

L'Appel à projets jeunes (APJ) soutient les initiatives portées par des jeunes du milieu rural. Les groupes sélectionnés par le jury de la MSA d'Armorique reçoivent des prix pour mener à bien leurs projets.

■ Qui peut participer ?

L'Appel à projets jeunes MSA s'adresse aux **jeunes âgés de 11 à 22 ans** et vivant dans des communes de moins de 15 000 habitants et/ou faire partie d'un groupe en majorité de ressortissants agricoles.

Les groupes qui déposent un dossier de candidature doivent être constitués d'au moins trois jeunes.

■ Quelles sont les thématiques ?

Les projets doivent nécessairement concerner une de ces thématiques :

-  Agriculture et alimentation
-  Culture, sport et loisirs
-  Economie sociale et solidaire
-  Environnement et développement durable
-  Inclusion des personnes fragiles
-  Lutte contre les violences et les discriminations
-  Prévention en santé

■ Comment participer ?

Pour participer à l'Appel à projets jeunes MSA c'est simple et rapide :

- 1 Télécharge le dossier de candidature disponible sur armorique.msa.fr rubrique **Votre MSA/Nos actions/La MSA aux côtés des jeunes/L'Appel à projets jeunes**
- 2 Complète le dossier et adresse-le à la MSA d'Armorique accompagné des pièces demandées **avant la date limite de dépôt**
8 mars 2027

Le jury Appel à projets jeunes de la MSA d'Armorique opérera ensuite son choix parmi les projets déposés.

Bon à savoir

Des projets récompensés par la MSA d'Armorique peuvent être sélectionnés pour concourir à l'Appel à projets jeunes MSA national. Ce concours national offre la possibilité de remporter un deuxième prix, dont le montant peut aller jusqu'à 2 500 €.

**IRRÉSISTIBLES
MONDES
D'ARTISTES**

**AMIAOLANTES
DIHARZ'**



**SAMEDI 7 et
DIMANCHE 8
NOV. 2026**

**200 artistes et artisans d'art
vous ouvrent leurs portes**

Gratuit

CÔTES D'ARMOR
TOUJOURS IRRÉSISTIBLES
TELEMENT IRRÉSISTIBLES



cotesdarmor.fr

Côtes d'Armor
le Département

Pour consulter la liste des artistes et artisans



PROGRAMME

Nuit des écrans et du numérique

au collège Simone Veil,

**vendredi 20 novembre entre
18h et 21h.**

Venez échanger avec nous sur les réseaux sociaux, la santé, les addictions, le contrôle parental ou encore les jeux vidéo. Ateliers de 20 minutes, forum dans le hall, en partenariat avec des associations et des professionnels de santé. Service de restauration et de garderie proposés.



Découvrir des jeux vidéo adaptés

avec la MJC de Lamballe-Armor
Mettre en lumière des jeux narratifs, coopératifs ou pédagogiques qui favorisent la créativité, la réflexion et le dialogue entre générations.
Démonstrations, essais de jeux et échanges pour mieux comprendre les pratiques numériques des jeunes et réfléchir ensemble à une utilisation équilibrée et positive des écrans.



Comprendre les réseaux sociaux des ados

avec l'enseignante-documentaliste
découverte de TikTok et Snapchat



Impact des écrans sur le développement moteur des enfants

avec une psychomotricienne



FORUM (DANS LE HALL D'ENTRÉE)

Espace convivial
Échanges informels, questions, associations,
découverte de la réalité virtuelle et de
l'application "Baludik"
Restauration, garde d'enfants



Cookies Quiz

avec la Structure Info Jeunes (LTM)
Navigation et voyage numérique.
Venez tester vos connaissances en famille de façon ludique comme sur un plateau TV

Les outils de contrôle parental

avec la gendarmerie
Notion de protection des enfants
démonstration/installation sur
Android et Apple.



Impact des écrans sur le développement du cerveau

avec une neuropsychologue



Exposition "J'peux pas, j'ai smartphone"

par le Comptoir des Arts



RECENSEMENT DES PATIENTS SANS MEDECIN TRAITANT



La Communauté Professionnelle Territoriale de Santé du Penthièvre rassemble les professionnels de santé du territoire pour améliorer l'accès aux soins.

Ce recensement a pour objectif de favoriser l'accès à un médecin traitant pour les patients qui n'en disposent pas.



Vous n'avez pas de médecin traitant ?
Vous pouvez vous faire recenser.



Remplissez le [formulaire en ligne](#)
pour vous permettre de mieux connaître vos besoins.



VOUS NE DISEPOSEZ PAS D'OUTIL NUMÉRIQUE ?

Complétez le formulaire au dos et remettez-le à un proche
ou à un professionnel de santé, qui se chargera de saisir
vos informations dans le formulaire en ligne.



Ce recensement ne garantit pas que vous serez contacté.

FORMULAIRE EN LIGNE

Scannez le
QR code
pour vous recenser.



Vos données sont recueillies sur
une plateforme sécurisée
et labellisée Hébergeur de
Données de Santé.

Elles sont confidentielles et utilisées
uniquement dans le cadre de cette démarche.



Demande de médecin traitant

Votre Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) met à disposition un formulaire d'inscription sur une liste d'attente pour faciliter la mise en relation entre les patients et les médecins du territoire qui prennent de nouveaux patients.

Date : __ / __ / ____

Commune d'habitation * :

Je n'ai pas de médecin traitant * : ☐ Vous êtes le patient qui complète la fiche * : ☐ Oui ☐ Non

Si Non : Vous effectuez cette demande à la demande du patient en tant que :

☐ Parent ☐ Aidant ☐ CCAS ☐ SSIAD ALDS ☐ DAC ☐ CMP ☐ Professionnel de santé ☐ EHPAD
☐ Établissement hospitalier ☐ PASS Mobile ☐ UC-IRSA ☐ Centre social ☐ MISAS ☐ CPTS ☐ Autre

**Veillez remplir les informations ci-dessous pour
faciliter la mise en relation avec un médecin traitant.**

Nom de naissance * :

Nom d'usage (facultatif) :

Prénom * :

Sexe * : ☐ Homme ☐ Femme ☐ Autre

Date de naissance * : __ / __ / ____

Lieu de naissance * :

☐ Je ne suis pas né(e) en France

Coordonnées de contact - **OBLIGATOIRES**

E-mail * :

N° de téléphone * :

Adresse postale * :

Informations complémentaires

Pour vous accompagner de la manière la plus adaptée à votre situation, cochez les informations qui vous concernent :

- ☐ Je suis malvoyant
- ☐ Je suis malentendant
- ☐ Je bénéficie de la couverture santé solidaire
- ☐ J'ai des difficultés pour me déplacer (moins de 2 kms en voiture par exemple)
- ☐ J'ai des difficultés pour me mobiliser (marcher, me lever, sortir de chez moi)
- ☐ J'ai besoin d'un lieu de consultation accessible aux personnes à mobilité réduite
- ☐ J'ai une pathologie chronique (que l'on appelle parfois ALD)
- ☐ J'ai plusieurs pathologies chroniques
- ☐ Je suis accompagné par le dispositif MisSas de l'assurance maladie
- ☐ Je suis en situation de handicap
- ☐ J'ai des difficultés à comprendre et/ou parler français
- ☐ J'ai besoin d'aller régulièrement chez le médecin pour le suivi de ma/mes pathologie(s) chronique(s) (plus de 4 fois par an)
- ☐ J'ai été hospitalisé dans l'année pour un motif en rapport avec ma/mes pathologie(s) chronique(s)

Les données personnelles recueillies sur ce formulaire sont enregistrées par la CPTS afin de répondre aux besoins en santé des patients que ce soit la recherche d'un médecin traitant et/ou l'accès à des parcours de soins coordonnés.

Seules les informations suivies d'un astérisque sont obligatoires. Les autres sont facultatives et les patients peuvent choisir de ne pas communiquer. Sachez toutefois qu'elles permettent à la CPTS de mieux répondre à vos besoins.

Ce traitement repose sur la mission d'intérêt public qu'effectue la CPTS dans l'intérêt légitime des patients.

☐ * Si les données recueillies ont pour but la recherche d'un médecin traitant, elles seront conservées pendant 2 ans une fois l'objectif atteint. Si elles sont utilisées dans le cadre d'un protocole de soin, elles le seront pendant 20 ans à compter du dernier acte de soin. Elles pourront être transmises confidentiellement aux collaborateurs de la CPTS qui la traitent d'une part, mais également à des professionnels de santé extérieurs à l'équipe de soin habituelle du patient qui seraient susceptibles de la prendre en charge. Cette transmission s'avère indispensable pour répondre à cette demande.

Conformément au Règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 sur la protection des données à caractère personnel et à la loi "Informatique et Libertés" du 6 janvier 1978 modifiée, les patients bénéficient d'un droit de rectification, d'opposition et de limitation du traitement des données les concernant ainsi que du droit de communiquer des directives sur le sort de leurs données après leur décès. Pour plus d'informations, les patients peuvent consulter la Politique de confidentialité présente sur le site de la CPTS.

Si le patient estime après avoir contacté la CPTS, que ses droits ne sont pas respectés, il peut adresser une réclamation à la CNIL.